



DIRECTION DE L'ACCREDITATION PROFESSIONNELLE ET DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES
ATTESTATION D'EMPLOI – TRAVAILLEUR INDÉPENDANT

Remplissez ce formulaire aux fins de vérification des heures d'exercice professionnel que vous déclarez pour satisfaire aux exigences en matière de compétence continue. « Heures d'exercice professionnel » s'entend de toutes les heures travaillées par une personne conformément à la loi ou au règlement pertinent, mais ne comprend pas les vacances, les congés de maladie, les congés sans traitement et toute heure (payée ou non) d'exercice non professionnel.

Profession :

- Infirmier ou infirmière auxiliaire immatriculé(e) (I.A.I.)
- Infirmier ou infirmière psychiatrique autorisé(e) (I.P.A.)
- Physiothérapeute
- Dentiste
- Chiropraticien

À remplir par la personne présentant la demande

Nom de famille légal	Prénom légal	Second prénom légal
Autres noms utilisés		Numéro de licence du Yukon
Nom de la société professionnelle ou de l'entreprise		Numéro du permis de société professionnelle

Heures travaillées par année	1. Année : _____ Nombre d'heures : _____
	2. Année : _____ Nombre d'heures : _____
	3. Année : _____ Nombre d'heures : _____
	4. Année : _____ Nombre d'heures : _____
	5. Année : _____ Nombre d'heures : _____

Autres renseignements :

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets. Je comprends que la Direction de l'accréditation professionnelle et des affaires réglementaires pourrait demander une preuve des heures d'exercice professionnel déclarées.

Signature de la personne autorisée	Date AAAA/MM/JJ
------------------------------------	--------------------

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis, utilisés et divulgués en conformité avec les paragraphes 29 a) et c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et en vertu de la loi qui régit la profession faisant l'objet d'une demande de licence. Ils seront utilisés aux fins d'application de ces lois et de leurs règlements connexes, et en vue de déterminer l'admissibilité à l'inscription et de maintenir à jour un registre public. Ils serviront également à des fins de recherche et de statistiques en ce qui a trait aux ressources humaines dans le domaine de la santé. Dans ce dernier cas, l'identité des personnes ne sera pas divulguée. Pour en savoir plus sur la collecte de ces renseignements, veuillez contacter la Direction de l'accréditation professionnelle et des affaires réglementaires du ministère des Services aux collectivités, gouvernement du Yukon, par la poste : C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6; par téléphone : 867-667-5111; par télécopieur : 867-667-3609; par courriel : inquiry.pra@gov.yk.ca.